

"Villes sanctuaires"

Mieux se connaître pour mieux accueillir...

Désormais, ce sont donc dix-neuf sanctuaires de notoriété nationale ou internationale, dix-neuf villes disposant d'un Office de Tourisme classé assurant un service permanent de renseignements touristiques, qui sont réunis afin d'engager une démarche commune pour mieux accueillir les visiteurs, faciliter leur séjour ou répondre d'une voix unique aux besoins des organisateurs de pèlerinages.

Aujourd'hui, le pèlerin ou l'organisateur interroge le sanctuaire ou l'Office de Tourisme. Les réponses qu'il attend peuvent lui être fournies indifféremment par l'un ou l'autre des partenaires. Améliorer sans cesse l'accueil du visiteur, pèlerin ou touriste, à la recherche de spiritualité dans un site qu'il découvre est à l'origine de cette rencontre. Mieux encore ! L'organisateur de pèlerinage peut s'appuyer sur l'un ou l'autre des partenaires pour tous les problèmes d'organisation (découverte du sanctuaire, vie religieuse, découvertes touristiques, hébergement, restauration).

Ensemble pour mieux se faire connaître...

Dans cet esprit, l'association "Villes Sanctuaires en France" a mis en place un site internet traduit en 5 langues qui permet à chacun de mieux connaître ces sites chargés d'histoire : [cliquer ici](#) pour accéder au site



Les circuits

Avec cette volonté de collaboration, l'association "Villes Sanctuaires en France" travaille à la réalisation de suggestions de circuits reliant les villes sanctuaires entre elles au cours desquels la prière et la spiritualité seront au coeur d'un pèlerinage d'une profonde intensité tout en alliant une visite touristique des lieux.

Des brochures spécifiques proposent des journées types dans chaque ville et invitent à découvrir des circuits au coeur de chaque régions françaises. Les membres sont également en relation avec des agences de voyage réceptives, afin de pouvoir répondre de façon précise aux sollicitations des groupes qui souhaitent une offre clé en main.